



→ Plus de 550 agents

→ Une politique
volontariste
et ambitieuse

→ Au cœur de la Drôme et
au pied du Vercors,
Romans bénéficie d'un
patrimoine exceptionnel

[ville-romans.fr/découvrir/
territoire-dynamique](http://ville-romans.fr/découvrir/territoire-dynamique)

**DIRECTION
EDUCATION ET
FAMILLE**

160 agents

Ressources et logistique
Animation et vie scolaire
Restauration scolaire
Jeunesse – Prévention &
Politique de la Ville
Caisse des écoles

ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE (H/F)

Pour encadrer et animer un groupe d'enfants sur les temps périscolaires.

CE QUE NOUS POUVONS ACCOMPLIR ENSEMBLE :

- | Sous l'autorité du responsable de secteur animation – vie scolaire, vous **accueillerez les enfants et les familles sur les temps périscolaires**,
- | Vous **encadrerez par l'animation** un groupe d'enfants, vous **assurerez l'organisation** pratique et matérielle,
- | Vous **assurerez la sécurité physique, morale, affective des enfants** accueillis et porterez une **attention particulière aux enfants détenteurs d'un Protocole d'Accueil Individualisé** ou en situation de handicap,
- | Vous **appliquerez et contrôlerez les règles de sécurité** dans les activités,
- | Vous **participerez à la dynamique d'équipe** sur l'école entre les différents acteurs,
- | Vous **bénéficierez de formations continues** (technique d'animation et analyse de la pratique professionnelle).

VOUS ETES ATTIRE(E) PAR LE SERVICE PUBLIC :

- | Vous êtes **titulaire du BAFA ou équivalence**, vous **justifiez d'une expérience** similaire auprès d'enfants,
- | Vous **connaissiez et maîtrisez les techniques d'animation** auprès d'un public d'âge élémentaire et maternel,
- | Vous **connaissiez la réglementation du Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**,
- | Vous **faites preuve de créativité, dynamisme, patience, enthousiasme et de disponibilité**,
- | Vous êtes **capable de fédérer les enfants** autour d'une activité,
- | Vous êtes en capacité de fixer des limites claires et justes auprès des enfants et de **faire respecter les règles de vie collective**.

Nous vous invitons à adresser votre candidature (lettre de motivation & CV) **avant le 24 juin 2025** par courriel : recrutement@ville-romans26.fr ou par courrier : Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines – Place Jules Nadi – CS 41012 – 26102 Romans-sur-Isère Cedex.

Postes à temps non complet en horaires fractionnés (matin, soir et pause méridienne) ouvert aux agents titulaires ou contractuels de catégorie C.

- Temps de travail annualisé entre 8h00 et 21h00 hebdomadaire selon les profils « sportif ou petite enfance »,
- Régime indemnitaire adapté aux fonctions du poste,
- Participation mutuelle santé et prévoyance labellisées, forfait mobilité durable, CNAS,
- Prime de performance énergétique et de satisfaction des usagers.

Pour tout renseignement sur les postes vous pouvez contacter le service Recrutement au 04.75.05.51.16. ou 04.75.05.51.28